

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DE T3 PRÉSENTATION

14 novembre 2024

 AtkinsRéalis



Énoncés prospectifs, informations financières prospectives et perspectives

Dans cette présentation, les termes « Société », « AtkinsRéalis », « nous » et « notre » désignent, selon le contexte, le Groupe AtkinsRéalis inc. et la totalité ou certains de ses partenariats, filiales ou entreprises associées.

Les énoncés contenus dans cette présentation faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, et les pertes futures, les provisions relatives aux demandes d'indemnisation et les révisions des prévisions de coûts spécifiques au projet ou au contrat, et les projets à venir et les éventuelles occasions futures d'envergure, y compris celles du secteur Énergie nucléaire, et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles relatives aux valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Cette présentation fournit également, sur les diapositives 21 à 23, les perspectives de la Société concernant les attentes en matière de rendement de la Société en ce qui concerne certains paramètres et certaines mesures de nature financière.

Les énoncés prospectifs formulés dans cette présentation reposent sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 13 novembre 2024. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société (particulièrement dans les rubriques « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats »), déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société au www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs ». Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la Société (en particulier dans la rubrique « Risques et incertitudes ») et tels qu'ils peuvent être mis à jour de temps à autre dans le Rapport de gestion trimestriel intermédiaire de 2024 de la Société et ne sont pas exhaustifs. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente présentation reflètent les attentes de la Société en date de cette dernière, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

Mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, total des mesures sectorielles et informations non financières

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Cependant, les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières suivants utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats sont inclus dans cette présentation : la croissance (contraction) interne des produits, le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité / secteur, le RAIIA sectoriel ajusté, le RPA ajusté après dilution, le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté, la dette nette avec recours et avec recours limité, le RAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles (affectés), et le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, ainsi que certaines mesures pour divers secteurs à présenter qui sont regroupés ensemble, tels que les produits pour les divers secteurs de Services d'ingénierie Régions et les divers secteurs qui composent la branche d'activité AtkinsRéalis Services. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ces mesures financières supplémentaires, ce total des mesures sectorielles et ces informations non financières sont expliqués plus en détail ci-dessous et dans les sections 4, 6 et 9 du Rapport de gestion de la Société pour le troisième trimestre de 2024, lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs » incluant les réconciliations de ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS la plus comparable dans les sections 4, 6 et 9 (lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation). Les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et d'autres émetteurs pourraient définir ces mesures différemment, et de ce fait, pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De telles mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérés séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et autres informations non financières sont présentés séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

CANDU^{MD} est une marque de commerce déposée d'Énergie atomique du Canada limitée, sous licence exclusive octroyée à Candu Énergie inc., une filiale d'AtkinsRéalis.

MONARK^{MC} est une marque de commerce de Candu Énergie inc., une filiale du Groupe AtkinsRéalis inc.



Solides résultats pour le troisième trimestre

Amélioration des marges

Flux de trésorerie d'exploitation positifs

Carnet de commandes record pour Énergie nucléaire

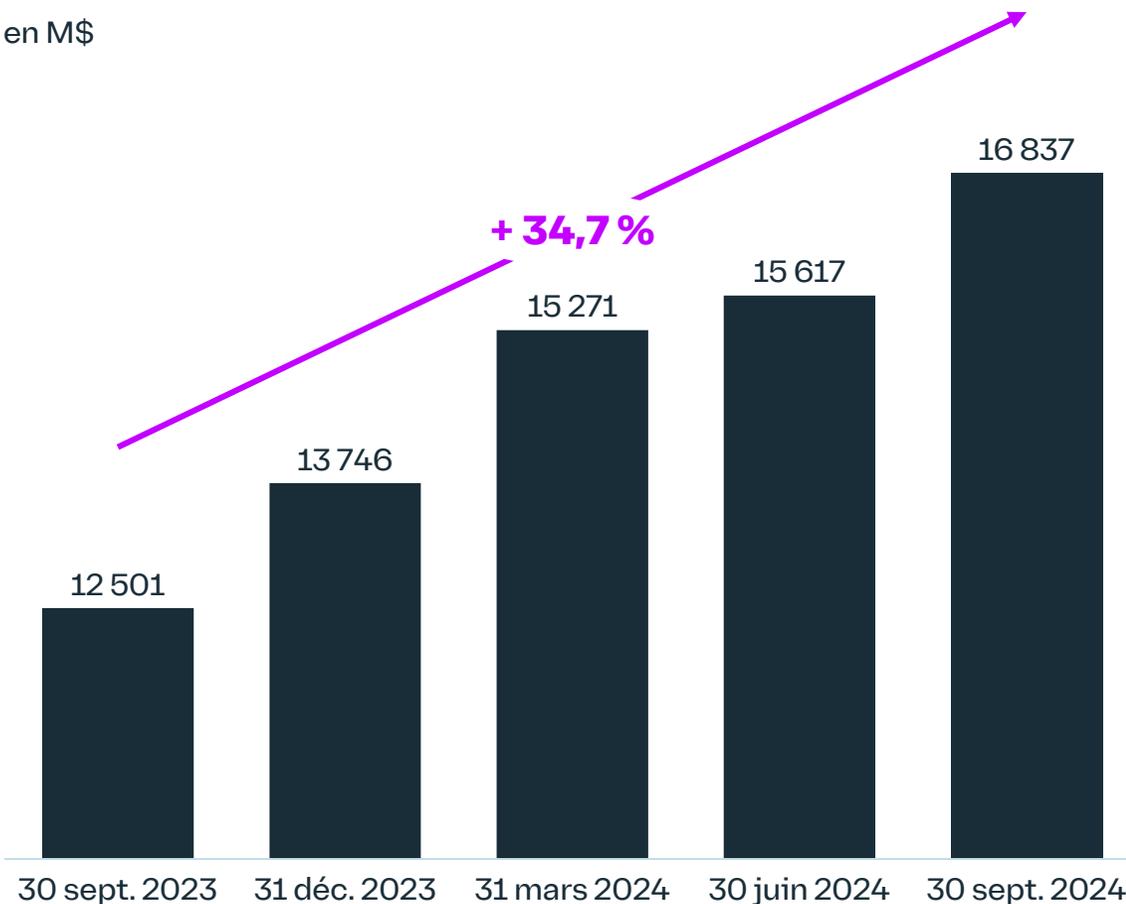
- Les produits d'AtkinsRéalis Services se sont élevés à **2,3 G\$³**, soit une hausse de 15 %^{1,3} (**14 %** en croissance interne des produits*)
 - Les produits de Services d'ingénierie Régions ont totalisé **1,8 G\$³**, soit une augmentation de 10 %^{1,3} (**8 %** en croissance interne des produits*)
 - Les produits du secteur Énergie nucléaire ont atteint **369 M\$**, soit une hausse de 36 %¹ (**35 %** en croissance interne des produits*)
- Le RAII sectoriel ajusté d'AtkinsRéalis Services a augmenté de **27 %¹** pour atteindre **239 M\$³**
- Le carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services a atteint un nouveau record et totalisait **16,8 G\$^{2,3}**, soit une augmentation de **35 %¹**
 - Le carnet de commandes du secteur Énergie nucléaire a atteint un nouveau record et totalisait **3,2 G\$**
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à **267 M\$**
- Le nombre d'employé(e)s a continué d'augmenter ce trimestre, avec environ 1 600 ajouts nets depuis le début de l'exercice

¹Les écarts déclarés sont comparés à ceux du troisième trimestre de 2023. ²Au 30 septembre 2024.

³Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 24 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. *La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 de cette présentation sur la diapositive 24 pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS.

Carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services¹

en M\$



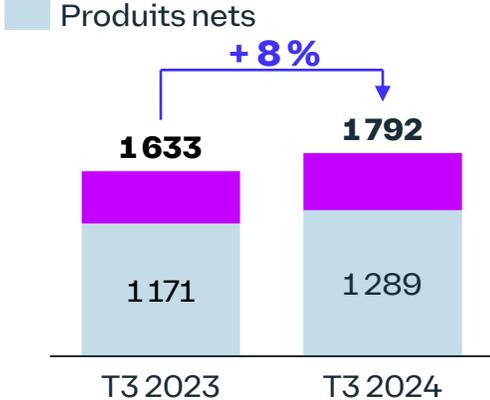
¹Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 24 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

Exemples d'octrois en T3

- Mandat de prolongation de durée de vie des réacteurs CANDU^{MD} à la centrale nucléaire de Qinshan, en Chine
- Services technologiques à l'appui d'importants programmes d'investissement à l'aéroport de Heathrow (Royaume-Uni), y compris l'infrastructure de réseau de base et le déploiement de nouvelles technologies de filtrage de sécurité
- Services de consultation multidisciplinaires pour de nouveaux projets d'expansion de l'infrastructure ferroviaire de l'Irlande avec Irish Rail
- Services géotechniques dans la région de Peel (Ontario) pour le projet de l'égout principal du Queensway Est
- Services d'approvisionnement d'équipement initial et services de transition pour un nouveau centre médical militaire américain en Allemagne

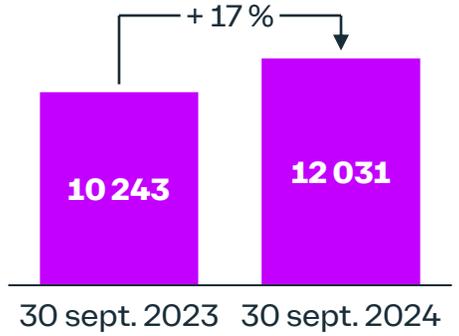
Services d'ingénierie Régions

Produits¹ (M\$)



Croissance interne des produits*

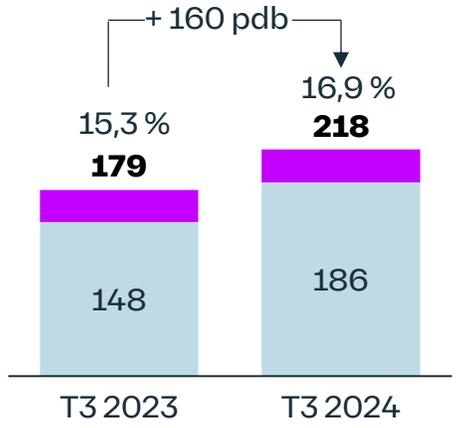
Carnet de commandes¹ (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté** (M\$)

et ratio RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)*

RAII sectoriel ajusté¹



*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. **Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS. ¹Les produits, le RAII sectoriel ajusté et le carnet de commandes pour Services d'ingénierie Régions représentent un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.



Canada

Faits saillants et contrats clés remportés en T3

Succès continu dans l'obtention de contrats clés, en particulier dans les marchés des transports, des bâtiments et lieux et de l'énergie et énergie renouvelable, ce qui s'est traduit par un carnet de commandes plus garni

Diminution des produits par rapport à l'exercice précédent attribuable à la fin du contrat d'un grand projet ayant un pourcentage élevé de coûts recouvrables; forte croissance des produits dans les activités restantes

Progrès continus dans les initiatives d'amélioration de la marge

Progrès continus pour accroître la présence en Ontario et dans l'Ouest canadien avec de solides perspectives de carnet de commandes, en particulier dans les marchés des transports et de l'énergie et énergie renouvelable

Contrats clés remportés: Obtention d'un important projet dans le secteur ferroviaire dans la région de Toronto, mandat de Jubilant HollisterStier pour l'agrandissement d'une installation d'injection stérile à Montréal



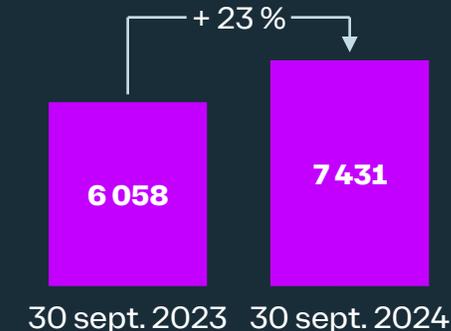
Produits (M\$)

■ Produits nets



Croissance interne des produits*

Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté** (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)*

■ RAII sectoriel ajusté



*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur Canada sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. **Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Faits saillants et contrats clés remportés en T3

Maintien d'un solide rendement dans les principaux marchés en croissance, alors que les marchés de la défense, de l'eau, de l'aviation et de l'énergie et énergie renouvelable demeurent vigoureux avec des flux d'investissements encourageants

- › Importantes opportunités s'offrent à la chaîne d'approvisionnement en défense à mesure que la planification et le développement des capacités pour le partenariat AUKUS commencent
- › Obtention de nouveaux contrats-cadres dans le marché de l'eau alors que le nouveau cycle d'investissement entourant la stratégie AMP8 s'accélère
- › Bien positionné dans le secteur des transports grâce à d'importants nouveaux contrats-cadres dans les domaines de la signalisation ferroviaire et de la technologie
- › Possibilités de mise à niveau du réseau au Royaume-Uni et projets transnationaux d'énergie renouvelable

Forte amélioration de la marge d'exploitation, soutenue par un incitatif découlant de la fermeture d'un projet

Consultant No. 1 au Royaume-Uni selon une publication respectée de l'industrie, Building Magazine¹

Contrats clés remportés : Contrat-cadre pour renouveler et améliorer l'infrastructure de signalisation ferroviaire et de télécommunications (dans l'Est de l'Angleterre), projet de Network Rail pour mettre à niveau et numériser la signalisation ferroviaire au Royaume-Uni sur dix ans, projet d'approvisionnement en eau d'Uisce Éireann, connexion routière d'East Airdrie



Produits (M\$)

■ Produits nets



Croissance interne des produits*

Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté** (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)*

■ RAII sectoriel ajusté



¹Source: Top 150 Consultants 2024: The main table | Features | Building.

*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur RUI sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. **Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

EUAL

Faits saillants et contrats clés remportés en T3

Poursuite de l'exécution de notre stratégie « Implantation et expansion » et importante augmentation des perspectives dans l'ensemble des États-Unis

Maintien d'un élan soutenu dans les marchés des transports, de l'énergie et énergie renouvelable et de l'eau

Solide carnet de commandes réalisé en priorisant nos principaux clients et en tirant parti de facteurs de différenciation uniques, ce qui se traduit par un taux de réussite soutenu

L'engagement à promouvoir une culture distincte a valu à deux bureaux de la Floride un prix Top Workplaces 2024 et au bureau du Brésil la certification Great Place to WorkMD

Mobilisation dans le cadre des contrats fédéraux et étatiques pour appuyer les collectivités qui se remettent des effets des ouragans Helene et Milton

Contrats clés remportés : Poursuite du contrat général d'ingénierie des voies rapides de l'autoroute I-285 Eastside, phase 2 du projet d'agrandissement du terminal de l'aéroport international du Sud-Ouest de la Floride



Construction de logements permanents de la FEMA, Porto Rico

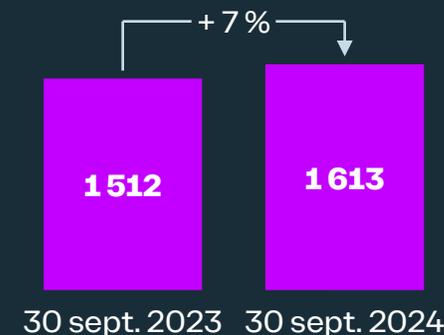
Produits (M\$)

■ Produits nets



Croissance interne des produits*

Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté** (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)*

■ RAIIA sectoriel ajusté



*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur EUAL sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. **Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

AMOA

Faits saillants et contrats clés remportés en T3

Forte croissance des produits d'un exercice à l'autre, principalement en raison de la hausse du volume au Moyen-Orient

Forte demande et nouveaux contrats dans les marchés des transports et industriel en Asie

Opportunités croissantes en Australie sur les marchés de l'énergie et énergie renouvelable et de la défense

Expansion du savoir-faire et des capacités à Sydney et à Dubaï pour répondre aux demandes des clients

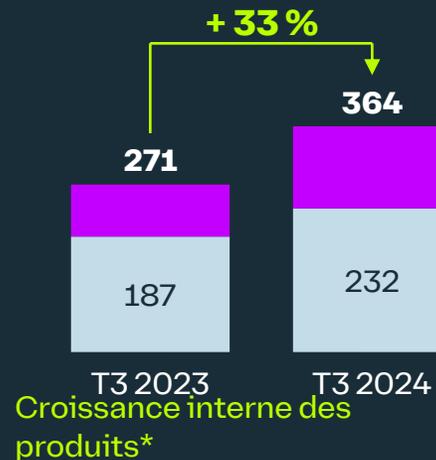
Reconduction avec succès du contrat de services de gestion de projet pour le Grand Prix de la Formule 1 à Singapour

Contrats clés remportés : Services de conception, d'ingénierie et d'approvisionnement pour un nouveau centre de production de bioprocédés en Corée du Sud, services-conseils en conception et supervision de la construction pour Aldar Properties aux Émirats Arabes Unis (EAU)

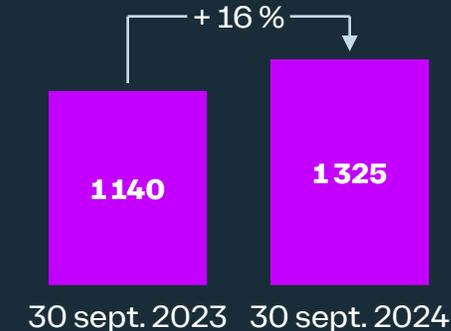


Produits (M\$)

■ Produits nets



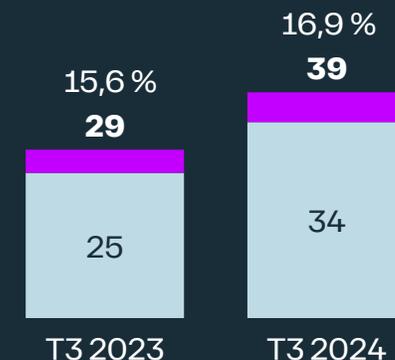
Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté** (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)*

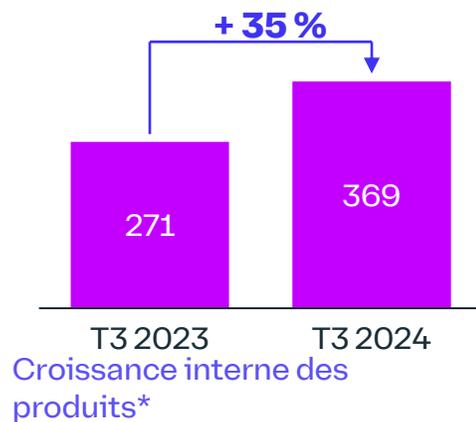
■ RAII sectoriel ajusté



*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur AMOA sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. **Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Énergie nucléaire

Produits (M\$)



Carnet de commandes (M\$)



RAII sectoriel ajusté (M\$)

(% des produits sectoriels)



*La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS.

Énergie nucléaire – faits saillants et contrats clés remportés en T3 ¹¹

CANDU^{MD}

La campagne Les Canadiens pour CANDU^{MD} obtient l'appui d'un nombre croissant d'intervenants clés

Croissance des produits soutenue par la poursuite des travaux de remise en état

La croissance du carnet de commandes au cours du trimestre est principalement soutenue par les programmes de prolongation de la durée de vie de CANDU^{MD}, et plus particulièrement par le projet à Qinshan, en Chine

Discussions en cours concernant plusieurs autres possibilités de programme de prolongation de la durée de vie

Progrès dans les négociations de contrats de nouvelles constructions pour C3 et C4 à Cernavoda et la dernière phase des travaux de prolongation de la durée de vie de C1 à Cernavoda (Roumanie)

Effectif record pour Candu Energy inc – ajout de plus de 570 nouveaux employé(e)s depuis le début de l'exercice



Qinshan, Chine

¹Source : [CN Awards 2024](#). ²Source : [Lauréats 2024 – Digital Construction Awards](#). ³Source : [America's Safest Companies 2024: AtkinsRéalis US Nuclear | EHS Today](#).

Services

Poursuite des efforts dans le domaine de l'énergie durable avec la nomination pour élaborer la conception préliminaire de l'usine pilote de fusion de Type One Energy aux États-Unis

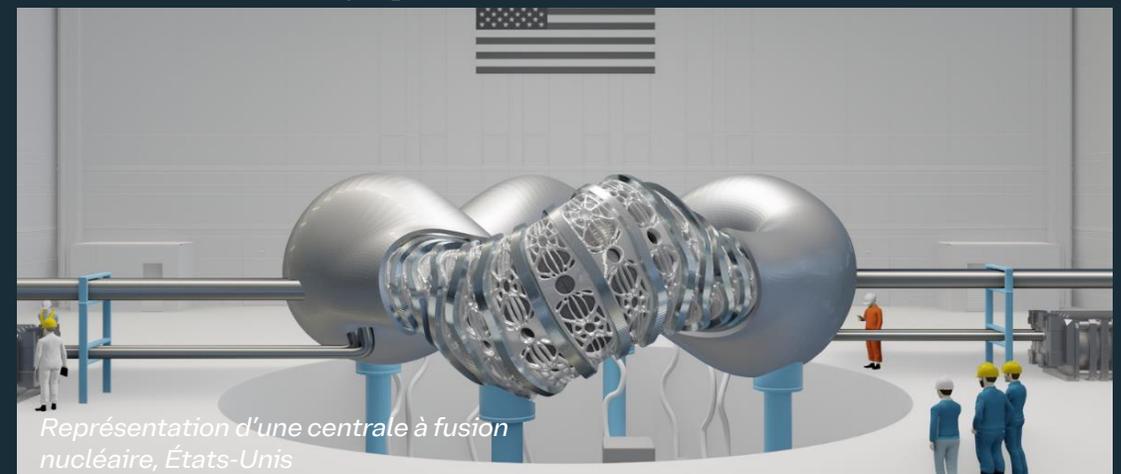
Possibilités accrues de travailler avec d'autres technologies/fournisseurs pour le développement de petits réacteurs modulaires (PRM)

Contrat avec GE Hitachi pour soutenir le déploiement de sa technologie PRM au Royaume-Uni

Le soutien aux nouvelles constructions (Hinkley Point C, Sizewell C) et les services de mise hors service (Sellafield) continuent de stimuler la croissance dans la région du Royaume-Uni

Service de premier ordre :

- › Prix « Best use of technology » dans la catégorie des outils intelligents pour le projet Sizewell C, décerné par Construction New Awards¹ et prix récompensant la meilleure application de la technologie pour l'accès virtuel au site lors des Digital Construction Awards au Royaume-Uni²
- › Désignée comme une des entreprises les plus sécuritaires aux États-Unis par EHS Today³, en reconnaissance du programme de sécurité nucléaire d'AtkinsRéalis aux États-Unis



Représentation d'une centrale à fusion nucléaire, États-Unis

CANDU^{MD} génère des produits aujourd'hui et dans le futur

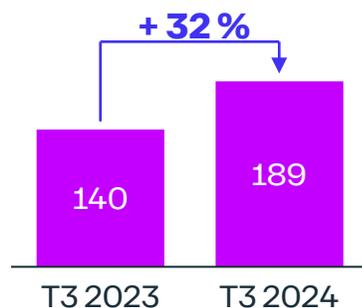


Linxon, Projets CMPF & Capital

Linxon

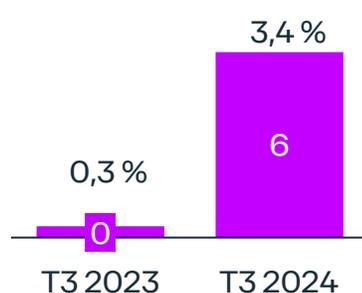
Produits (M\$)

Croissance interne des produits*



RAII sectoriel ajusté (M\$)

(% des produits sectoriels)

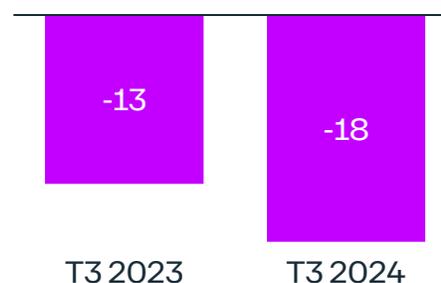


Le carnet de commandes a augmenté de 32 % pour s'établir à 1,6 G\$ depuis la fin du T3 2023

La demande de services de transport et de distribution demeure forte

Projets CMPF

RAII sectoriel ajusté (M\$)



Poursuite de la mise en service et des essais des projets en Ontario comme prévu

La période d'essai de Trillium a été complétée avec succès

Poursuite active des réclamations recevables

Diminution du carnet de commandes de 38 % depuis T3 2023 pour s'établir à 190 M\$, représentant principalement le REM

Capital

RAII sectoriel ajusté (M\$)



Autoroute 407 ETR :

- Dividende reçu de 15 M\$ au T3 2024 par rapport à 10 M\$ au T3 2023
- Dividende de 47 M\$ également reçu en novembre 2024
- Augmentation du kilométrage des véhicules de 3 % par rapport au T3 2023¹

Les autres actifs continuent de bien performer

*La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. ¹Les informations sur le kilométrage des véhicules proviennent du communiqué de presse de la 407 International inc. du 24 octobre 2024.

PERFORMANCE FINANCIÈRE



Principales données financières du T3

en M\$, sauf indication contraire	T3 2024	T3 2023	Variation
Produits			
SP&GP	2 424	2 171	12 %
Capital	28	29	(3) %
Produits totaux	2 452	2 200	11 %
RAII sectoriel ajusté - Total	246	197	25 %
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs - provenant de SP&GP	(27)	(47)	(43) %
Gain sur cession des activités scandinaves du secteur Services d'ingénierie	-	46	(100) %
Charges financières nettes	(41)	(50)	(18) %
Charge d'impôts sur le résultat	36	6	500 %
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis	104	105	(1) %
RPA dilué (\$)	0,59	0,60	(2) %
RPA dilué ajusté provenant de SP&GP* (\$)	0,63	0,38	66 %
Carnet de commandes			
AtkinsRéalis Services ¹	16 837	12 501	35 %
Capital	22	24	(8) %
Projets CMPF	190	305	(38) %
Carnet de commandes total au 30 septembre	17 049	12 830	33 %

*Le RPA dilué ajusté provenant de SP&GP est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 5 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. ¹Le carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 24 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

Flux de trésorerie disponibles*

en M\$	T3 2024	Neuf mois terminés le 30 septembre 2024	T3 2023	Neuf mois terminés le 30 septembre 2023
RAII sectoriel ajusté ¹ d'AtkinsRéalis Services	239	629	187	511
RAIIA sectoriel ajusté* d'AtkinsRéalis Services	276	741	222	615
Variation du fonds de roulement et autres éléments provenant d'AtkinsRéalis Services	85	2	(38)	(267)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – AtkinsRéalis Services**	361	744	184	348
Impôts sur le résultat payés	(7)	(46)	(13)	(58)
Intérêts payés (provenant de SP&GP)	(48)	(111)	(41)	(126)
Coûts corporatifs et autres coûts payés ²	(93)	(281)	(67)	(113)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – Capital**	33	50	20	34
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation – Projets CMPF**	245	354	84	83
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	267	215	6	(207)
Paiements liés au règlement des accusations fédérales et provinciales inclus dans les activités d'exploitation	16	27	15	27
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ³	(37)	(101)	(27)	(72)
Paiement d'obligations locatives	(19)	(61)	(22)	(61)
Flux de trésorerie disponibles (affectés)*	226	81	(28)	(312)

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres

*Les flux de trésorerie disponibles (affectés) et le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 9 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS. **Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité secteur est une mesure financière supplémentaire. Consultez la note de fin de document 3 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure supplémentaire. ¹Le RAII sectoriel ajusté d'AtkinsRéalis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 24 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ²Inclus des coûts corporatifs, des ajustements corporatifs provenant de SP&GP et des dépenses de restructuration. ³Inclus les coûts de développement du réacteur nucléaire CANDU MONARK^{MC}.

CONCLUSION



Conclusion

- Nos revenus augmentent, notre carnet de commandes s'accumule, les marges s'améliorent et nous générons des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
- Les conditions générales du marché pour Services d'ingénierie et le secteur Énergie nucléaire demeurent fortes en réponse au super cycle de transition énergétique et des mégatendances de remplacement des infrastructures vieillissantes
- L'efficacité opérationnelle est mise à profit dans l'ensemble de l'entreprise grâce au travail du bureau du chef des opérations
- Conformément à notre nouvelle stratégie « Offrir l'excellence, stimuler la croissance », nous prévoyons utiliser nos flux de trésorerie disponibles selon nos priorités en matière d'allocation du capital, ce qui comprend des investissements inorganiques et à l'interne dans l'entreprise

QUESTIONS ET RÉPONSES



ANNEXES



Perspectives pour 2024 révisées

	Objectifs 2024	Réel 2023
Croissance interne des produits* – Services d'ingénierie Régions	Entre 8 % et 10 %	20,9 %
Croissance interne des produits* – Énergie nucléaire	Entre 30 % et 35 % Révision au T1: entre 15 % et 20 % Initial: entre 12 % et 15 %	14,3 %
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets* – Services d'ingénierie Régions	Entre 15 % et 17 %	15,0 %
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels – Énergie nucléaire	Entre 12 % et 14 % Initial: entre 13 % et 15 %	13,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs		
Provenant de SP&GP	~ 130 M\$ Initial: ~110 M\$	140 M\$
Provenant de Capital	~ 30 M\$	28 M\$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	~ 85 M\$	83 M\$
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	Plus que 400 M\$	66 M\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	Entre 140 et 160 M\$	92 M\$

*La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

Objectifs financiers 2022-2024¹ (établis en 2021)

	Objectifs 2022-2024	Réel 2022	Réel 2023
Annuellement			
Croissance interne des produits d'AtkinsRéal Services*	Entre 4 % et 6 %	6,8 %	18,3 %
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels d'AtkinsRéal Services	Entre 8 % et 10 %	8,7 %	8,9 %
Services d'ingénierie	Entre 8 % et 10 %	8,5 %	8,8 %
Énergie nucléaire	Entre 13 % et 15 %	16,1 %	13,9 %
Exploitation & entretien	Entre 5 % et 7 %	9,9 %	9,8 %
Linxon	Entre 4 % et 6 %	(1,8) %	0,2 %
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets* - Services d'ingénierie	Entre 14 % et 16 %	14,6 %	14,4 %
D'ici la fin de 2024			
Ratio des flux de trésorerie disponibles (affectés) sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéal* (d'ici la fin de 2024)	80-90 %	(213) %	(8,2) %
Dette nette avec recours limitée et dette avec recours sur le RAIIA ajusté* (d'ici la fin de 2024)	1,5x-2,0x	2,9x	1,8x

*La croissance interne des produits, le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie, les flux de trésorerie disponibles (affectés) sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéal et la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1, 2, 10 et 6 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ¹Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 28 septembre 2021 pour obtenir des détails sur les limites et les hypothèses sous-jacentes à ces objectifs financiers.

Objectifs financiers 2025-2027¹ établis en 2024

Objectifs 2025 – 2027

Services d'ingénierie Régions

Croissance interne des produits* TCAC 2025 – 2027	> 8 %
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets* d'ici 2027	Entre 17 % et 18 %

Énergie nucléaire

Produits annuels d'ici 2027	Entre 1,8 G\$ et 2,0 G\$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels	Entre 12 % et 14 %

Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté*

Entre 1,0 et 2,0

Ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté*

Entre ~ 80 % et 90 %

¹Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 13 juin 2024 pour obtenir des détails sur les limites et les hypothèses sous-jacentes à ces objectifs financiers. *La croissance interne des produits, le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions, les flux de trésorerie disponibles (affectés) sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis et la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1, 2, 10 et 6 sur la diapositive 24 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

Notes de fin de document

(Veuillez également vous référer à la mise en garde sur les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières à la diapositives 2 de cette présentation.)

1. La croissance interne des produits (contraction) est un ratio non conforme aux normes IFRS qui compare les produits internes, qui sont eux-mêmes une mesure financière non conforme aux normes IFRS, entre deux périodes et qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société et aux sections 4 et 13 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
2. Le ratio RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets est un ratio non conforme aux normes IFRS, qui est fondé sur le RAIIA sectoriel ajusté et les produits sectoriels nets, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société et aux sections 4 et 13 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
3. Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur sont une mesure financière supplémentaire. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure financière supplémentaire sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
4. Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
5. Le RPA ajusté, après dilution est un ratio non conforme aux normes IFRS fondé sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant des activités poursuivies, lui-même une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
6. Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur la dette nette avec recours et avec recours limité à la fin d'une période donnée et sur le RAIIA ajusté des douze derniers mois correspondants, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société et aux sections 8 et 13 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
7. La dette nette avec recours et avec recours limité est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris un rapprochement de cette mesure financière non conforme aux IFRS avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
8. Le RAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
9. Les flux de trésorerie disponibles (affectés) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
10. Le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur les flux de trésorerie disponibles et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, deux mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis à la section 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société et aux sections 8 et 13 du rapport de gestion annuel de 2023 de la Société, disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
11. Le règlement 52-112, L'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le "règlement 52-112") définit le "total des mesures sectorielles" comme étant toute mesure financière présentée par un émetteur qui est un sous-total ou le total d'au moins deux secteurs à présenter d'une entité, n'est pas une composante d'un poste des états financiers de base de l'entité, est présentée dans les notes aux états financiers de l'entité et n'est pas présentée dans les états financiers de base de l'entité. Les produits, le carnet de commande et le RAII sectoriel ajusté pour les Services d'ingénierie Régions et pour la branche d'activité AtkinsRéalis Services sont, chacun, un total de mesures financières sectorielles, tel que défini par le règlement 52-112. De plus amples détails, y compris les calculs et les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du troisième trimestre 2024 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.